



Agence de gestion
intégrée des ressources

Un modèle de développement collectif de la forêt publique



Le Regroupement
des corporations locales
de développement en
milieu forestier et
l'Agence de gestion
intégrée des ressources
(AGIR)

Initiatives rendues possible grâce
à la collaboration de





Agence de gestion
intégrée des ressources

Regroupement des corporations
locales de développement en milieu forestier

AGIR, L'AGENCE DE GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES



Depuis 1995, les corporations locales de développement en milieu forestier de la MRC de Maria-Chapdelaine se sont mobilisées afin de développer une nouvelle approche de développement de leurs communautés et de leur territoire forestier d'appartenance : un mode de gestion intégrée des ressources.

Cette nouvelle approche est inspirée des volontés et des couleurs de chacune des municipalités en ce qui a trait à l'utilisation des ressources de leur milieu. Toutefois, cette approche, inspirée du concept de Forêt habitée, n'aurait pu être mise en pratique sans le soutien du milieu. L'appui de la MRC de Maria-Chapdelaine et du CLD Maria-Chapdelaine a été primordial dans le développement de ces initiatives.

Le soutien du ministère des Ressources Naturelles et de la Faune (MRNF), par le Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier, a permis aux corporations locales de développement en milieu forestier de la MRC de Maria-Chapdelaine de réaliser différents aménagements dans leur milieu.

Actives sur le territoire depuis le début des années 1990, les corporations ont eu des retombées économiques et sociales importantes dans chacune des municipalités concernées. Elles emploient **60 salariés** par année pour des salaires directs annuels moyens de **775 144 \$** soit environ **50 %** de leurs dépenses totales. Les retombées économiques directes des corporations et de AGIR sont, en moyenne, de **2 126 515 \$** par année, ce qui est beaucoup pour de petites communautés rurales. Voici un aperçu des travaux réalisés par les corporations et AGIR au cours de la période de **1995 à 2008**, soit sur une période de 13 ans.

Aménagements récréatifs

- Circuit de canotage
- Sentiers et plateformes de pêche à qué
- 90 km de sentiers récréatifs et multiusages
- Sentiers pédestres
- Aménagement d'un refuge
- Accès à des plans d'eau
- Plateformes d'observation

Aménagements fauniques

- 60 000 truites mouchetées ensemencées
- 24 diagnostics de lacs
- 20 cours d'eau aménagés
- Aménagement de frayères

Aménagements forestiers

- 490 185 m³ de bois récolté
- 5 800 m³ par année par corporation
- Plus de 1 500 ha d'éclaircie commerciale
- 310 ha d'éclaircie précommerciale
- 200 km de drainage forestier
- Inventaire de sites forestiers dégradés (150 ha) à poursuivre
- 110 km de chemins forestiers d'accès



La récolte des bois se fait en partenariat avec les industriels forestiers puisqu'ils sont tous destinés à des usines ciblées par contrat (CAAF). Les corporations participent à la planification forestière à l'aide d'outils développés incluant les Plans de développement pour la gestion intégrée des ressources pour chacun des territoires.

L'Agence de gestion intégrée des ressources compte actuellement huit membres :

- Le Comité de développement de Girardville;
- Le Comité forêt environnement de Saint-Thomas-Didyme;
- La Corporation d'aménagement forêt Normandin;
- La Corporation de gestion forestière de Notre-Dame-de-Lorette;
- Le Comité forêt habitée de Saint-Edmond-les-Plaines;
- Les Jardins forestiers de Saint-Stanislas;
- L'Association régionale de développement unifié;
- La Corporation de développement des ressources de Sainte-Élisabeth-de-Proulx.



Forêt modèle du Lac-Saint-Jean, le Comité de bassin versant de la rivière Ticouapé, la MRC de Maria-Chapdelaine, la Coopérative forestière de Girardville, Abitibi-Bowater et biens d'autres. Ses bureaux sont situés en plein cœur du territoire de Dolbeau-Mistassini, dans une forêt de pins gris en bordure de la rivière Mistassini, sur le site de Démo forêt 2000.

Une Agence au service des collectivités forestières

En août 2000, les corporations locales de développement en milieu forestier se sont dotées d'une organisation dont la mission est de s'assurer que les ressources présentes sur les territoires soient gérées d'une façon intégrée afin de maximiser les retombées socio-économiques pour la collectivité.

L'Agence de gestion intégrée des ressources, connue aussi sous l'acronyme « AGIR », œuvre principalement dans la MRC de Maria-Chapdelaine, à l'aménagement multiressource des territoires forestiers de proximité. Elle offre également ses services d'accompagnement aux promoteurs, entreprises et organismes du milieu et même du Québec, qui désirent développer des projets en lien avec les ressources du milieu forestier.

L'Agence a développé une expertise solide en gestion intégrée des ressources (GIR) qui est un outil vers l'atteinte d'un développement durable. L'expertise collective est mise à profit pour l'ensemble des communautés par le biais de différents partenariats avec entre autres la

Quelques réalisations et mandats :

- Plans de développement pour la gestion intégrée des ressources des territoires de Forêt habitée de la MRC de Maria-Chapdelaine (7);
- Mise en place de la Forêt modèle du Lac-Saint-Jean;
- Coordination du projet de recherche Forêt/bleuet de Normandin;
- Plan de développement écotouristique de Normandin;
- Plan de développement pour la gestion intégrée des ressources de la Forêt-école Jean-Dolbeau;
- Plan de développement écotouristique du Centre de conservation de la biodiversité boréale – phase II;
- Plan de mise en valeur de la propriété de l'usine Rio Tinto Alcan – usine Alma;
- Coordination de l'opération morille 2006;
- Coordination du Comité de bassin versant de la rivière Ticouapé;
- Implantation et suivi de 180 nichoirs à sauvagine;
- Élaboration de mesures de protection du milieu hydrique dans le cadre de la certification FSC;
- Projet pilote de valorisation de la biomasse forestière résiduelle.

« L'Agence de gestion intégrée des ressources supporte les collectivités forestières dans le développement durable de leur territoire forestier »

Site Internet : <http://www.groupeagir.com>
Téléphone : 418 276-6000 poste 221



CORPORATION D'AMÉNAGEMENT FORÊT NORMANDIN

La Corporation d'Aménagement Forêt Normandin (CAFN) fut créée en 1995. La CAFN est un organisme sans but lucratif dont le conseil d'administration est composé de sept administrateurs soit quatre représentants d'organismes locaux et trois citoyens élus.

La démarche a débuté en 1991, lors d'un sommet économique local. La population avait été informée, lors de ce sommet, du contrat d'approvisionnement et d'aménagement forestier (C.A.A.F.). Ce contrat fut signé entre le ministère des Ressources Naturelles et les bénéficiaires de l'aire commune 25-03, dont fait partie la forêt municipale de Normandin. La population s'était montrée inquiète quant à la façon dont serait exploitée cette forêt. Un comité fut mis en place afin de rencontrer des représentants de la « Compagnie Donohue » pour leur faire part des craintes de la population.

En juin 1995, une **entente** est signée avec tous les bénéficiaires de l'aire commune 25-03, **confiant à la CAFN l'aménagement intensif du bloc de forêt municipale** d'une superficie de 5 000 ha. Plus particulièrement, la CAFN a développé avec la « Compagnie Donohue » un **véritable esprit de partenariat** afin que les interventions forestières dans ce secteur s'harmonisent avec les autres ressources et leurs utilisateurs.

Les objectifs de la corporation à but non lucratif, tels qu'inscrits dans la charte, sont :

- Assurer la gestion intégrée du territoire forestier de Normandin
- Contribuer au développement local du milieu et favoriser la création d'emplois
- Sensibiliser la population du secteur aux nouvelles méthodes d'aménagement de la forêt
- Former des travailleurs forestiers du milieu aux techniques et méthodes sylvicoles
- Défendre l'intégrité de l'environnement naturel et promouvoir des habitudes de vie respectueuses de cet environnement

Bilan des réalisations de 1995 à 2008

	RETOMBÉES ÉCONOMIQUES	VOLUMES PRÉLEVÉS	ANNÉES-PERSONNES	SALAIRES DIRECTS ET INDIRECTES	% EN SALAIRE
TOTAL:	4 866 590 \$	67 929 m ³	68,5	2 936 009 \$	60 %

Un concept innovateur

Le concept d'aménagement « **Forêt/Bleuet** » est certes une des plus belles réalisations de la CAFN.

La CAFN a mis sur pied le concept Forêt/Bleuet qui a servi de modèle de base, pour l'ensemble de la province, au comité interministériel sur la contribution des terres du domaine de l'État à l'industrie du bleuet.

Trois types de bleuetières sont aménagés soit: en **forêt ouverte**, en bandes alternées **forêt/bleuet** 30m/15m – 40m/20m – 42m/60m et en **plantation**.

C'est en 2002 que le projet de recherche débute, suite à la recommandation 3 du Rapport du comité interministériel sur la contribution des terres du domaine de l'État au développement de l'industrie du bleuet qui recommande « d'amorcer l'expérimentation de bleuetières de type Forêt/Bleuet ».

En 2004, la CAFN s'est entourée d'une équipe composée d'experts en recherche et en services professionnels spécifiques pour présenter une proposition de recherche au ministère des Ressources Naturelles et de la Faune : « Expérimentation du concept de production Forêt/Bleuet dans un modèle de gestion intégrée des ressources au Saguenay-Lac-Saint-Jean ». Finalement, en 2005, le ministère autorise le début des travaux en conformité à la proposition de recherche et au plan général d'aménagement de bleuetières sous le concept Forêt/Bleuet.

La programmation de recherche forêt/bleuet vise les objectifs suivants :

- 1- Optimisation forestière,
- 2- Optimisation agricole,
- 3- Impacts environnementaux,
- 4- Optimisation du milieu de production,
- 5- Modèle de gestion et
- 6- Utilisation optimale du territoire.

Le concept d'aménagement Forêt/Bleuet est un exemple innovateur de cohabitation multiressource qui donne présentement à Normandin une visibilité, à l'échelle nationale et internationale, en tant que laboratoire de recherche dans le domaine.

Site Internet : <http://www.cafn.info>



Bleuetière sous couvert forestier



Forêt/bleuet 42m/60m



Aire de repos-rivière Ashuapmushuan



Agence de gestion
intégrée des ressources

Regroupement des corporations
locales de développement en milieu forestier



Comité Forêt Environnement
Saint-Thomas-Didyme inc.

COMITÉ FORÊT ENVIRONNEMENT SAINT-THOMAS-DIDYME

Téléphone et télécopie: 418-274-9090
Courriel: cfest@destination.ca



Le Comité Forêt Environnement Saint-Thomas-Didyme est un organisme sans but lucratif fondé en 1991. Il a pour objectif de créer des emplois dans la municipalité de Saint-Thomas-Didyme et d'exploiter la forêt de proximité selon le principe de gestion intégrée des ressources. Depuis, la corporation y réalise des travaux d'aménagement intégré et a produit un « Plan de développement pour la gestion intégrée des ressources (PDGIR) » du territoire forestier du milieu grâce à la participation de différents partenaires : villégiateurs, autochtones, AGIR, MRC et détenteurs de contrat d'approvisionnement et

d'aménagement forestier (C.A.A.F.).

Les opérations forestières de la corporation ont débuté en 1995 suite à plusieurs démarches auprès des compagnies forestières. Nous avons alors procédé à la formation de plusieurs employés pour l'abattage manuel. Encore aujourd'hui, l'équipe de travail doit être accréditée ce qui réduit de beaucoup les accidents de travail et améliore la qualité des opérations sur le parterre forestier.

Actuellement, le territoire d'appartenance de la corporation est sous contrat d'approvisionnement et d'aménagement forestier (C.A.A.F.) et est situé à l'intérieur des limites de la municipalité de Saint-Thomas-Didyme. Couvrant 24 540 hectares, le territoire est inclus dans la nouvelle unité d'aménagement forestier 25-51.

L'aide apportée par d'AbitibiBowater a été très précieuse, tant pour la gestion des opérations que pour la planification des travaux sylvicoles. La présence de plusieurs plans d'eau sur le territoire, dont les lacs à Jim et Trottier, posait des défis importants de cohabitation entre les différents usagers de la forêt.

Des retombées économiques importantes

Annuellement, le comité récolte un volume de 10 000 mètres cubes de bois en essences résineuses. Ce volume est prélevé par des coupes de superficies variables

ainsi que par des éclaircies commerciales. Quinze (15) travailleurs sont annuellement employés par la corporation pour un chiffre d'affaires annuel approximatif de 500 000 \$.

Les objectifs de la corporation sont :

1. Créer de l'emploi sur le territoire de la municipalité et des environs
2. Intervenir relativement à la mise en valeur du patrimoine forestier et promouvoir la régénération de la forêt
3. Protéger et défendre l'intégrité de l'environnement naturel
4. Promouvoir des mœurs et habitudes de vie saines et respectueuses de l'environnement naturel.





Agence de gestion
intégrée des ressources

Regroupement des corporations
locales de développement en milieu forestier

LE COMITÉ FORÊT HABITÉE SAINT-EDMOND-LES-PLAINES

Le Comité Forêt Habitée Saint-Edmond-les-Plaines est un organisme sans but lucratif fondé dans le but de créer des emplois dans la municipalité et d'exploiter la forêt dans le respect des autres ressources, selon le principe de la gestion intégrée des ressources (GIR). Depuis, la corporation y réalise les travaux d'aménagement intégrés et a produit un « Plan de développement pour la gestion intégrée des ressources (PDGIR) » du territoire forestier de la municipalité grâce à la participation de différents partenaires.

Le territoire d'appartenance de la corporation est sous contrat d'approvisionnement et d'aménagement forestier (CAAF) et situé à l'intérieur des limites municipales. Couvrant 3 508 hectares, le territoire est

inclus dans la nouvelle unité d'aménagement forestier 25-51.

Les travaux d'aménagement forestier sur territoire intramunicipal sous CAAF ont été réalisés jusqu'en 2005 par la municipalité de Saint-Edmond-les-Plaines. Depuis 2006, c'est le Comité Forêt Habitée de Saint-Edmond-les-Plaines qui a le mandat de protéger, d'aménager et d'exploiter les ressources du secteur.



Bilan des réalisations de 1995 à 2008

	Retombées économiques	Volumes prélevés	Années personnes	Salaires directs & indirects	% en salaires
TOTAL:	1 040 430\$	31 151 m ³	5,5	219 360\$	26%



En plus des travaux d'aménagements forestiers, plusieurs projets à caractère fauniques ont été réalisés :

- Diagnoses écologiques de lac
- Aménagements de cours d'eau et de sites de pêche à gué
- Ensemcements de truite mouchetée
- Installation et suivi de nichoir à sauvagine
- Aménagements fauniques pour la gélinotte huppée

Implantée dans sa municipalité, la corporation a des retombées sociales dans son milieu :

- Coopérative jeunesse de service
- Programme de rénovation
- Loisir (sentier, visite, pêche, observation)





Agence de gestion
intégrée des ressources

Regroupement des corporations
locales de développement en milieu forestier



LE COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT DE GIRARDVILLE

Assumer un leadership dans le développement



Le Comité de développement de Girardville (CDG) est un organisme sans but lucratif, fondé en 2001, dans le but de créer des emplois dans la municipalité, de mettre en valeur les ressources de la forêt dans le respect des autres richesses et selon le principe de la gestion intégrée. La corporation a produit un « Plan de développement pour la gestion intégrée des ressources (PDGIR) » du territoire

forestier de la municipalité grâce à la participation de différents partenaires.

Le territoire d'appartenance de la corporation est sous contrat d'approvisionnement et d'aménagement forestier (C.A.A.F.) et situé à l'intérieur des limites municipales. Couvrant 3 192 hectares, le territoire est inclus dans la nouvelle unité d'aménagement forestier 25-51.

Développement du milieu

La mission du comité est orientée vers le développement du milieu :

- Consolider les acquis démographiques et sociaux
- Favoriser la diversification du secteur économique
- Créer un fond de développement local
- Trouver l'expertise nécessaire pour les promoteurs
- Initier un réseau de partenaires d'affaires

- Promouvoir le sentiment d'appartenance et d'implication sociale envers le milieu
- Garantir un avenir à notre jeunesse

Réalisations diversifiées

Actuellement, le comité a réalisé différents travaux de mise en valeur sur le territoire :

- Aménagement du « Circuit canotable de la rivière Gervais » et aménagement de sites de pêche à gué
- Réalisation de « l'Opération morille » phase 1 et 2
- Aménagement de la piste cyclable « Au fil des rivières », réseau associé à la Véloroute des Bleuets
- Aménagement de la « Maison du tourisme », un kiosque d'information
- Projets dans le cadre du programme Connexion compétences : construction de mobilier, entretien, etc.
- Démarrage d'entreprise et soutien aux promoteurs





Agence de gestion
intégrée des ressources

Regroupement des corporations
locales de développement en milieu forestier

LA CORPORATION DE GESTION FORESTIÈRE DE NOTRE-DAME-DE-LORETTE

La municipalité de Notre-Dame-de-Lorette fut fondée en 1931 lors de la période de retour à la terre qui était prônée par les autorités religieuses et politiques. Aujourd'hui, cette municipalité, localisée au nord du Lac-St-Jean, vit principalement de l'industrie liée à la forêt. Le territoire forestier de la municipalité est sous contrat d'approvisionnement et d'aménagement forestier. Il couvre 21 263 hectares et est intégré dans la nouvelle unité d'aménagement forestier 27-51.

Au cours des années 1990, un organisme à but non lucratif, la Corporation de gestion forestière de Notre-Dame-de-Lorette, fut fondée. Son principal objectif est de créer des emplois dans la municipalité et d'exploiter la forêt dans le respect des autres ressources et selon le principe de la gestion intégrée. Un plan de développement pour la gestion intégrée des ressources (PDGIR) du territoire forestier de Notre-Dame-de-Lorette a été produit grâce à la participation de dif-

férents partenaires. Ce plan a été réalisé par l'Agence de gestion intégrée des ressources (AGIR), à l'intention de la corporation qui réalise les travaux d'aménagement sur le territoire forestier intramunicipal.

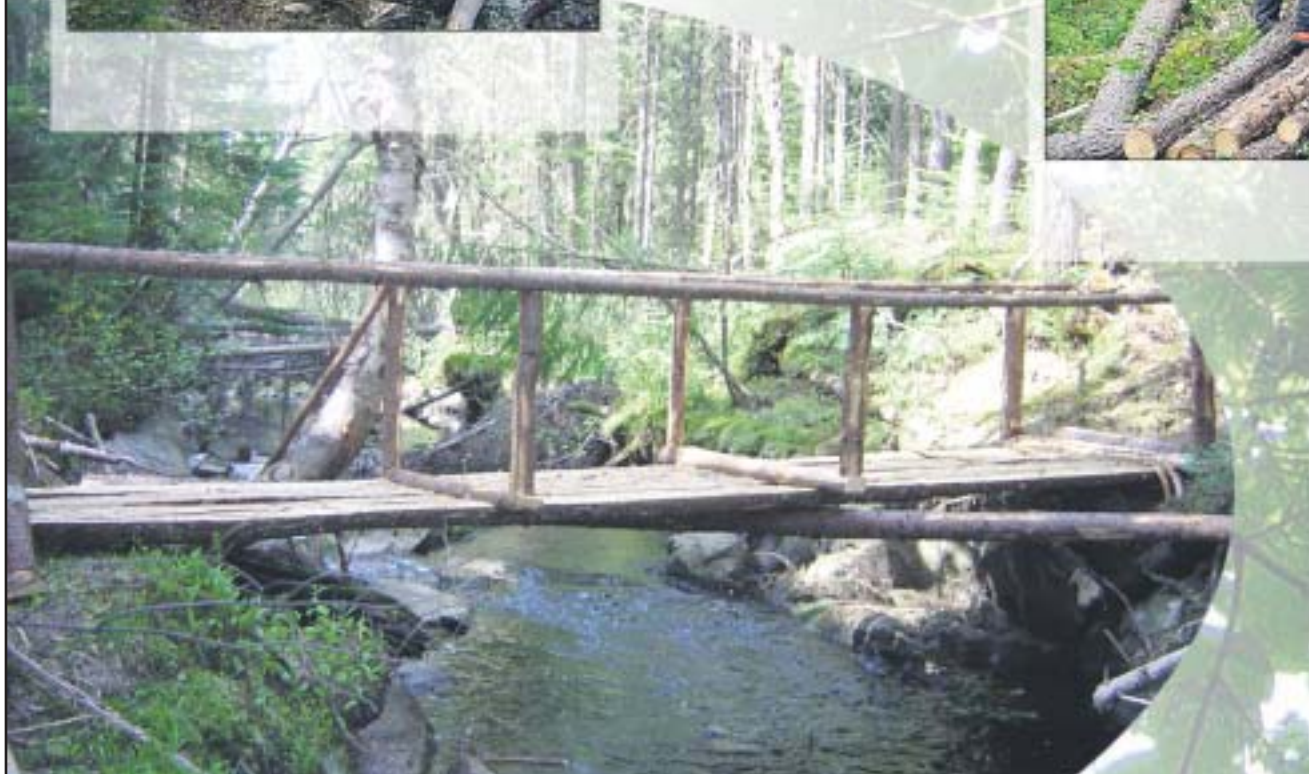
Bilan des réalisations de 1995 à 2008

	Retombées économiques	Volumes prélevés	Années personnes	Salaires directs & indirects	% en salaires
TOTAL:	6 471 379\$	136 303 m ³	45	1 762 512\$	27%

Projets et réalisations

La corporation possède une équipe d'abatteurs manuels, réalise des travaux d'aménagement forestier incluant la coupe, l'éclaircie commerciale et la construction de chemin. Dans une optique de gestion intégrée des ressources différents projets ont été réalisés dont, entre autres : l'installation et suivi de 32 nichoirs à sauvagine,

l'aménagement de sentier et d'infrastructures pour la pêche à gué, l'aménagement de sentier de chien de traîneaux, des diagnostics écologiques de lac, etc.





Agence de gestion
intégrée des ressources

Regroupement des corporations
locales de développement en milieu forestier

CORPORATION DES JARDINS FORESTIERS DE ST-STANISLAS



La corporation des Jardins Forestiers de St-Stanislas est un organisme à but non lucratif fondé en 1994. Les signataires des lettres patentes étaient messieurs Germain Vézina, Robert Rousseau, Jacques Guay et Marc Laprise.



Ces gens ont cru dans la possibilité de doter la municipalité d'un organisme qui aurait pour mandat, « d'aménager et de développer les ressources du territoire périphérique de la municipalité de Saint-Stanislas ».



Cette orientation vers la forêt pour aider le milieu, est le résultat de rencontres des gens de la municipalité, organisées par le CLD, afin de dynamiser et de diversifier l'économie de notre secteur.

Plusieurs rencontres avec le bénéficiaire du C.A.A.F. qui était, à ce moment-là, la « Compagnie Alliance », ont eu lieu afin que la corporation agisse à titre de responsable sur une partie de ce territoire. Une très bonne collaboration s'est installée entre nos deux entreprises.

La mise en place, en 1995, par le gouvernement provincial du « Programme de mise en valeur du milieu forestier Volet II », nous a permis de préparer des projets afin d'obtenir des montants d'argent pour la mise en place d'un réseau de chemin forestier, qui a permis de rendre accessible l'ensemble de notre territoire, d'une superficie de 6 836 hectares.

Au cours des années, beaucoup de projets ont été réalisés :

- Inventaire multiresource
- Environ 50 kilomètres de chemin forestier
- 500 hectares de coupe mosaïque
- 200 hectares d'éclaircie commerciale
- 12 hectares d'éclaircie pré-commerciale
- 14 kilomètres de sentier récréatif

- 1,5 kilomètre de sentier pour la pêche
- 20 000 truites ensemencées
- Nettoyage de la rivière Larouche
- Aménagement de 4 frayères et 4 sites de pêche
- Installation et suivi de 30 nichoirs à canard

Voici quelques chiffres démontrant l'importance de la corporation dans son milieu de 1995 à 2008.

Retombées économiques	Volumes prélevés	Années personnes	Salaires directs & indirects	% en salaires
3 768 124\$	87 249 m ³	69	1 386 500\$	37%

La récolte de bois et la voirie forestière sont les activités principales de la corporation qui permettent de générer des profits qui sont réinvestis dans des activités multiresources.

Retombée dans le milieu

Au cours des dernières années, nous avons pu distribuer des sommes d'argent directement dans des organismes du milieu afin de les aider financièrement. Ces organismes sont :

- La Municipalité de St-Stanislas
- Aide à la construction d'un parc intergénérationnel
- Installation de réservoirs d'eau (sécurité incendie)

- Mise en place d'une patinoire
- Fabrication de concassé
- Aide à l'entretien de chemin de circulation forestière
- La Corporation Faló (loisirs)
- La Bibliothèque municipale
- La Fabrique de St-Stanislas

L'ensemble de ces investissements représente un montant de 36 000 \$. Les activités de la corporation ont permis aux citoyens du milieu de prendre conscience de l'importance de

leur forêt et de créer un sentiment de fierté lié aux aménagements réalisés. Ainsi, le maintien des activités de la corporation est important considérant l'importance de leurs retombées économiques et sociales.

Projets futurs

Maintenant on parle de biomasse, de forêt-bleuet, de champignons, etc. Ce sont là des projets qui permettront de diversifier les revenus de la corporation et d'appliquer, de plus en plus, le principe de gestion intégrée des ressources.



C.R.FORT
Denis Tremblay propriétaire
DOLBEAU-MISTASSINI
270-9889
Déchargement - transport Bois Longueur - Gravier
Chaux - Épandage - Location Machinerie Lourde
Préparation de bleuets
Tél.: 418 276-7499 / Téléc.: 418 276-6099
144, rue Lavale, Dolbeau-Mistassini G8L 4M8

Déboisement R.R inc.
Raymond Rousseau
Tél. & Téléc.: 418 276-8682
Cell.: 418 679-6344
SPECIALITES:
Déboisement émondage élagage terre et gravier
1140, rg Chabot, St-Stanislas, Québec GBM 4V9
rés.: 418 276-3371

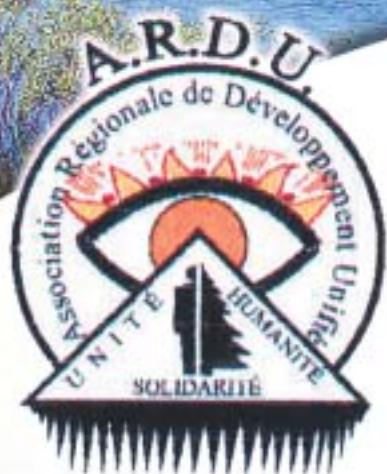
Dany Lévesque
Marc Gaudin
Propriétaires
LES EXCAVATIONS FRANCO inc.
Téléphone: 274-3631 Tél.: 274-2420 Cell.: 879-6049
F.R.Q. 1004 1000-15
757, St-Cyrille, Normandin, (Québec) GBM 4S2
Excavation
Transport de gravier
Pose de fosses septiques et de champs d'épuration
Diréction
Fascheuse
Débroussaillage

CERTIFIÉ ISO-14 001
245, De Quen
Dolbeau-Mistassini
(Québec) G8L 5M3
Tél.: 418 276-8080
Téléc.: 418 276-2240
Courriel: socyl@qc.ain.com
SOCIÉTÉ SYLVICOLE MISTASSINI LTÉE
- Services forestiers - plans d'aménagement
- travaux sylvicoles - géomatique



Agence de gestion
intégrée des ressources

Regroupement des corporations
locales de développement en milieu forestier



L'ASSOCIATION RÉGIONALE DE DÉVELOPPEMENT UNIFIÉ (AR.D.U.)

L'Association régionale de développement unifié est un organisme sans but lucratif fondé en 1998. Il s'agit d'un entrepreneur collectif qui intervient dans le secteur situé au nord de la municipalité de Sainte-Jeanne-d'Arc et de la collectivité de Sainte-Élisabeth-de-Proulx. Son territoire d'appartenance, couvrant 46 755 hectares, est situé en partie à l'intérieur des limites de la municipalité de Sainte-Jeanne-d'Arc et en partie en territoire non organisé (TNO). L'ensemble de ce milieu forestier est sous contrat d'approvisionnement et d'aménagement

forestier (CAAF) et est intégré dans la nouvelle unité d'aménagement forestier 27-51.

À l'origine, pour le territoire d'appartenance d'AR.D.U., le Projet de forêt habitée des aires communes 27-01 et 27-02 avait été mis en place avec la collaboration du CLD de Maria-Chapdelaine. Le projet regroupait des représentants des bénéficiaires de CAAF, de la MRC, de la municipalité de Dolbeau-Mistassini, de la Fédération québécoise de la faune, des villégiateurs, des travailleurs forestiers ainsi que du promoteur collectif AR.D.U. En 2003, un Plan de développement pour la gestion intégrée des ressources (PDGIR) du territoire du Projet de forêt

Retombées sociales dans le milieu

Depuis sa fondation, AR.D.U. récolte annuellement environ 10 000 mètres cubes de bois, crée cinq emplois et génère un chiffre d'affaire moyen de 225 000 \$ par année dont les profits sont réinvestis dans la collectivité :



Bilan des réalisations de 2000 à 2008

	Retombées économiques	Volumes prélevés	Années personnes	Salaires directs & indirects	% en salaires
TOTAL:	1 863 521\$	77 800 m ³	25	1 050 745\$	56%

habitée a été produit grâce à la participation de différents partenaires. Ce plan a été réalisé par l'Agence de gestion intégrée des ressources (AGIR).

- Magasin « Oh Prochain » de Mistassini (Aide aux familles à faibles revenus: vêtement ameublement, recyclage et réutilisation)
- Banque alimentaire de Mistassini (900 personnes par année)
- Service de cuisine collective pour personne seule et/ou défavorisée (30 personnes)
- Transport collectif (projet 2009)





LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES DE SAINTE-ÉLISABETH-DE-PROULX

La corporation est un organisme à but non lucratif, formé par la population du secteur qui a décidé de se prendre en main, suite à la fermeture de la scierie Gaston Morin.

Sa mission

La corporation, la plus jeune des corporations en milieu forestier, a pour mission de travailler au développement durable dans les forêts habitées, au développement de la gestion intégrée des ressources, à la formation de la main d'œuvre locale, au développement

d'expertise, à la recherche de nouveaux créneaux et, finalement, au développement économique local. Elle travaille aussi au développement de son territoire forestier d'appartenance : la forêt publique à proximité de la communauté. En effet, l'histoire et le développement de la communauté de Sainte-Élisabeth-de-Proulx sont directement liés à la forêt qui l'entoure.

Développement multiressource

À ces débuts, la corporation a fait l'acquisition d'un terrain qu'elle a aménagé afin d'accueillir des promoteurs de petites industries. À ce jour, un promoteur a occupé une partie du premier terrain pour opérer une scierie mobile. D'autre part, la corporation travaille à la protection et la réhabilitation du pin blanc et du bouleau jaune sur son territoire forestier d'appartenance. En 2006, un projet d'enrichissement a été réalisé et 5 000 pins blancs ont été mis en terre. De plus, dans le cadre du « Mois de l'arbre et des forêts

2006 », la corporation a organisé une activité de plantation de pin blanc à laquelle toute la population était invitée. Il s'agissait d'une activité de sensibilisation réalisée en partenariat avec le ministère Ressources Naturelles et de la Faune (MRNF), l'Agence de gestion intégrée des ressources et la Société sylvicole de Mistassini. En 2007, un second a été acquis puis, en 2008, un chemin d'accès a été aménagé pour en faire la mise en valeur.

Pour les prochaines années, la corporation poursuivra le développement et la mise en valeur de son territoire, travaillera au développement de la production de petits fruits et d'arbres de Noël et, de plus, elle poursuivra ses démarches pour la réalisation de travaux d'aménagement forestier sur le territoire public de son secteur.





LE COMITÉ DE BASSIN VERSANT DE LA RIVIÈRE TICOUAPÉ (CBVRT)

Le Comité de bassin versant de la rivière Ticouapé (CBVRT) est un organisme sans but lucratif dont la mission est de promouvoir la gestion intégrée de l'eau du bassin versant de la rivière Ticouapé. Cet organisme, légalement constitué depuis mai 2007 à la suite d'initiatives locales, a comme mandat de concerter tous les utilisateurs du bassin versant de la rivière Ticouapé et les sensibiliser à l'importance de la conservation et de l'amélioration de la qualité de l'eau et des autres ressources. Des représentants du secteur municipal, économique, communautaire et gouvernemental siègent à la table de concertation du Comité. Ces membres – producteurs agricoles, de bleuets et forestiers, municipalités, groupes communautaires, environnementalistes, villégiateurs, chasseurs et pêcheurs, ministères, institutions d'enseignement et industries – représentent tous les acteurs et usagers de l'eau à l'intérieur du bassin versant de la rivière Ticouapé.



Les limites du bassin versant sont déterminées par les dénivellations du terrain. Ainsi, chaque goutte d'eau qui tombe à l'intérieur des limites du bassin versant de la rivière Ticouapé, peu importe l'endroit, atteindra, à la fin de son parcours, l'exutoire de cette rivière (lac St-Jean). La superficie du bassin versant de la rivière Ticouapé est de 680 km², soit près de 70% de la superficie du lac St-Jean. La rivière et ses nombreux affluents drainent en partie les municipalités de Normandin, St-Thomas-Didyme, Albanel, St-Félicien (secteur St-Méthode), St-Edmond-les-Plaines et Girardville (figure 1). La rivière Ticouapé, dont la source est située au nord du lac Paré, a une longueur estimée à 78,5 km.

Le CBVRT est le promoteur du projet de gestion intégrée de l'eau du bassin versant du ruisseau Rouge. Ce bassin versant, d'une superficie de 64 km², est un sous-bassin versant de la rivière Ticouapé. Environ 53% du bassin versant est consacré à la production laitière, l'élevage bovin et la culture de céréales (figure 2). Les bleuetières occupent près de 4%. L'objectif principal du projet du ruisseau Rouge est d'améliorer la qualité de l'eau en territoire agricole, en réduisant l'apport de particules dans le cours d'eau. Des travaux d'amélioration tels l'empierrement de sorties de drain, l'aménagement de bandes riveraines, la stabilisation de ponceaux, l'aménagement d'avaloir ou la conception de haies brise-vent (photos) sont des exemples de correctifs suggérés pour atteindre cet objectif.



Exemples de travaux réduisant l'érosion aux champs et en berges (Source : MAPAQ, 2008)



Enfin, le CBVRT est fier de présenter son nouveau logo, développé en partenariat avec des élèves de la Polyvalente de Normandin. Ce logo a été conçu et élaboré à partir du dessin original réalisé par Mélissa Thibeault et Marie-Joëlle Fortin. Félicitations à ces dernières et nos remerciements à tous les élèves et aux professeurs impliqués pour leur belle collaboration et leur étonnante participation!

Campagne de distribution d'arbres 2009 – Protégeons nos plans d'eau, restaurons nos bandes riveraines. Dans le cadre du Plan de lutte aux cyanobactéries, le CBVRT procédera le samedi **30 mai de 8:00 à 16:00 au Centre Sportif de Normandin**, à la distribution d'arbres afin de restaurer les bandes riveraines et combattre les algues bleu-vert. Tous les utilisateurs de l'eau du bassin versant de la rivière Ticouapé sont invités à venir se procurer des arbres. On vous attend en grand nombre!

Comité de bassin versant de la rivière Ticouapé (CBVRT)

Paul André Bouchard, président • Louis Mailloux, biologiste, coordonnateur
1048, rue Saint-Cyrille, Normandin (Québec) G8M 4R9

Téléphone : (418) 276-6000 #222 • Télécopieur : (418) 276-0427

Courriel : cbvrt@groupeagir.com

Visitez notre site web : <http://www.mrcdemaria-chapdelaine.ca/index.php?id=124>

Trois communautés, Un objectif: **VIVRE DE LA FORÊT**

«Ensemble vers une industrie du milieu forestier»

Ressources forestières ligneuses

- Expérimentation d'une planteuse mécanisée
- Biomasse forestière
- Sites dégradés
- Aménagement forestier durable



Ressources patrimoniales et touristiques



- Concept de Parc ilnu

Ressources forestières non-ligneuses



- Champignons forestiers
- Sève de bouleau
- Forêts/bleuets

Moyens d'existence durables



- Programme de formation multidisciplinaire
- Entrepreneurat forestier
- Indicateurs socio-économiques
- Besoins de recherche
- Programme des Gardiens de la forêt

**Territoire d'innovation
de 1,25 millions d'hectares**

Un projet mobilisateur

5 groupes de travail
38 organisations mobilisées
75 personnes impliquées

**Mise en valeur de
l'expertise collective:**

Agence de gestion intégrée des ressources
CLD du Domaine-du-Roy
Conseil des Montagnais du Lac-Saint-Jean

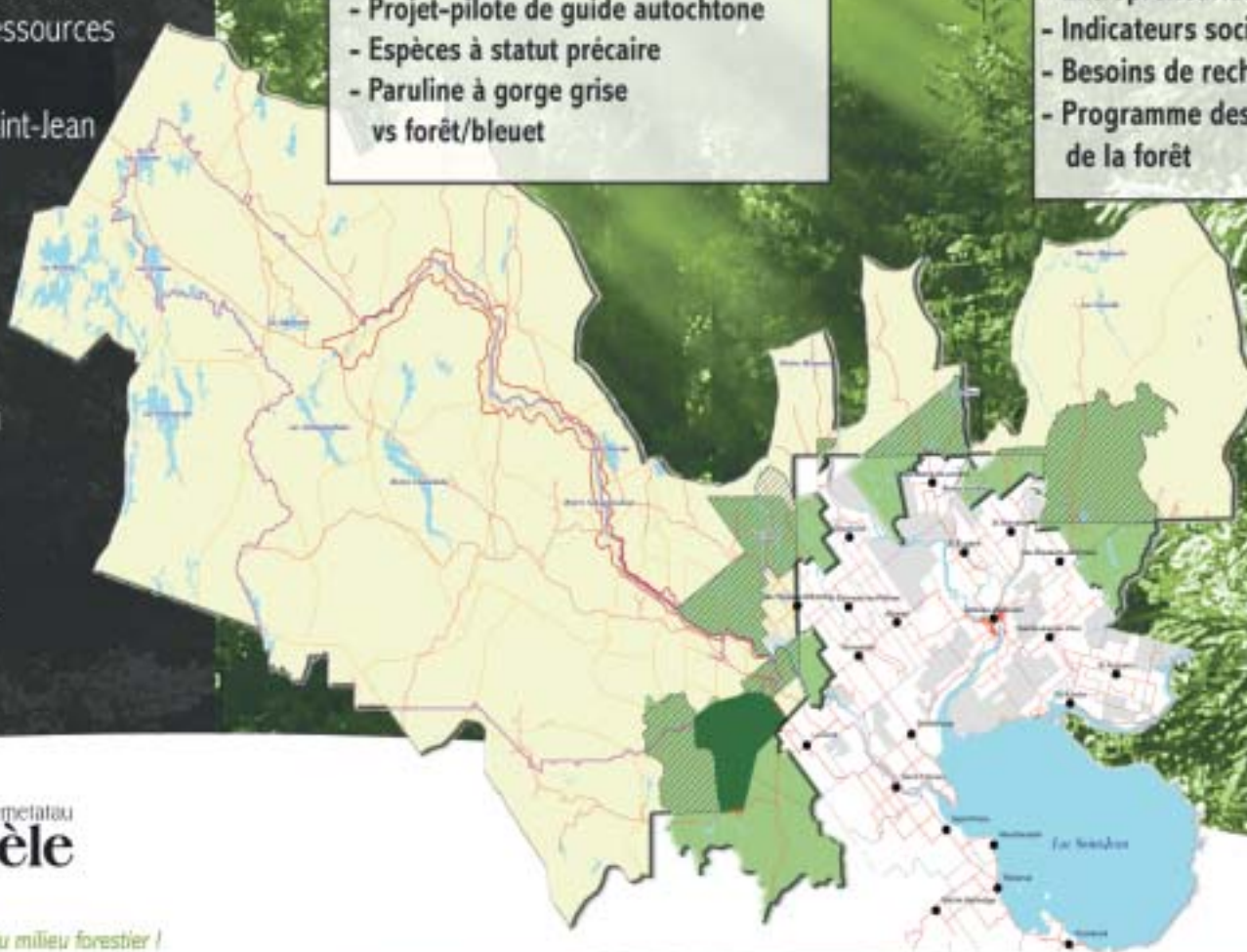
**Un partenariat
unique**

Depuis février 2008, le Conseil des Montagnais du Lac-Saint-Jean et les MRC de Maria-Chapdelaine et du Domaine-du-Roy ont mis leurs efforts en commun pour réaliser des projets de recherche et développement en forêt.



Ressources fauniques et biodiversité

- Zonage de l'original
- Projet-pilote de guide autochtone
- Espèces à statut précaire
- Paruline à gorge grise vs forêt/bleuet



Milieu négocié
Forêt modèle
du Lac-Saint-Jean

Ensemble vers une industrie du milieu forestier !

www.foretmodeledulacsaintjean.ca